



Notre littoral pour demain

Élaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière Est du Cotentin

Séminaires « Avis sur le choix de la stratégie »

Sainte Mère Eglise, le 15 janvier 2019

Compte-rendu

1. Liste des personnes présentes

=

N.B. : Ce document s'inscrit dans la perspective de l'élaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière Est du Cotentin, dans le cadre du projet « Notre Littoral pour Demain ».

2. Compte-rendu du séminaire

N.B. : Il s'agit des conclusions de la phase de travail en groupe, lors de ce séminaire.

Elles viennent en complément des cartes présentées par les bureaux d'études au cours du séminaire, détaillant les différentes stratégies de gestion de bande côtière.

1) La stratégie « court terme »

Présentation d'une seule stratégie issue des choix des participants du séminaire précédent (Cf. Fichier PDF Stratégie « court terme »)

L'ensemble des participants a donné un avis favorable.

2) La stratégie « moyen terme »

Présentation d'une seule stratégie issue des choix des participants du séminaire précédent (Cf. Fichier PDF Stratégie « moyen terme »)

L'ensemble des participants a donné un avis favorable.

3) La stratégie « long terme »

Présentation de deux variantes issues des choix des participants du séminaire précédent (Cf. Fichier PDF Stratégie long terme) :

- Une première variante mettant l'accent sur la relocalisation
- Une deuxième variante mettant l'accent sur la lutte active.

Concernant la variante « lutte active », des avis divergents se sont exprimés concernant le choix du mode de gestion du trait de côte de l'espace naturel qui se situe à jonction des communes de Saint Vaast/ Quettehou/ Morsalines :

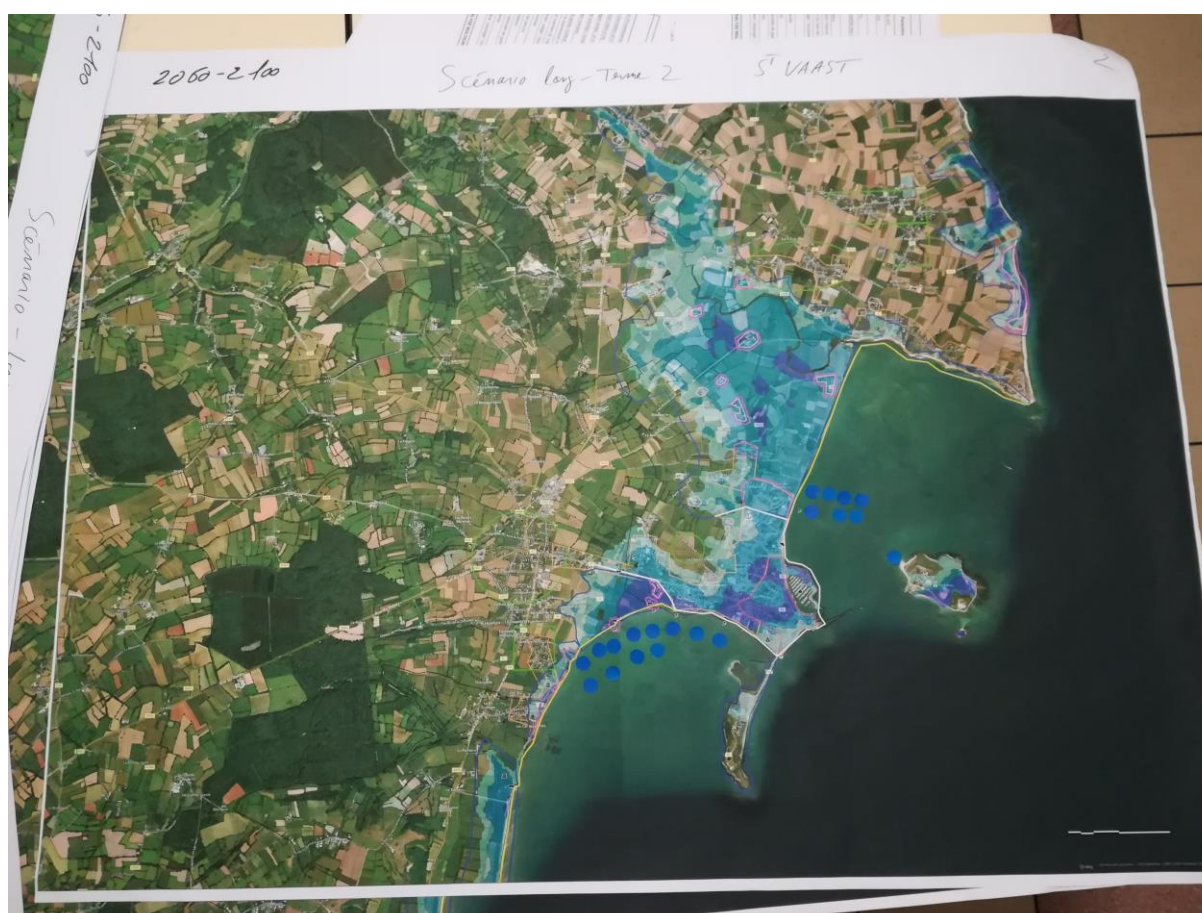
- Une première partie des participants souhaitent la création d'une digue pour éviter la submersion marine et ainsi faciliter la filtration des eaux pluviales provenant du bassin versant avant le rejet en mer pour améliorer la qualité des eaux conchylicoles,
- Une seconde partie des participants souhaitent au contraire ne pas ériger de digues car cette zone est un espace naturel qu'il est préférable de ne pas artificialiser pour son bon fonctionnement, notamment pour optimiser la filtration des eaux pluviales avant le rejet en mer.

Il a été convenu au final de modifier la variante « lutte active » en proposant un endiguement sur cet espace naturel au niveau de Saint Vaast/ Quettehou/ Morsalines (Cf. modification ci-dessous).

Les avis ont été partagés entre les deux variantes :

- La variante « relocalisation » : 20 avis favorables
- La variante « lutte active » : 19 avis favorables

Variante « relocalisation »



Variante « lutte active »

